Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20261016-241013-10-DE
Date de télétransmission : 16/10/2026
Date de réception préfecture : 16/10/2026

DEPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL VALOSEINE

Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU 13 octobre 2026

PUBLIE LE : 16 OCT. 2026

Délibération n°261013-10 : Marché SID26H relatif à l'organisation, la coordination et l'animation des visites pédagogiques des installations du syndicat VALOSEINE - Signature

L'an deux mille vingt-six, le treize octobre à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal VALOSEINE, dûment convoqué par le Président le six octobre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur François DAZELLE**, Président du Syndicat Intercommunal, puis de **Madame Christine ALLIBERT-FUMINIER**, 1ère Vice-présidente, suite au départ du Président.

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2026

PRESENTS

CA SAINT-GERMAIN BOUCLES DE SEINE	Alexandre GREVET, DELEGUE TITULAIRE Michel LEPERT, DELEGUE TITULAIRE Aline BILLET, DELEGUEE TITULAIRE Christine ALLIBERT-FUMINIER, DELEGUEE TITULAIRE
CU GRAND PARIS SEINE ET OISE	François DAZELLE, PRESIDENT Clément MADORE, DELEGUE TITULAIRE Dominique PIERRET, DELEGUE TITULAIRE Jean-Claude BREARD, DELEGUE TITULAIRE Philippe CORBIER, DELEGUE TITULAIRE Stéphan CHAMPAGNE, DELEGUE TITULAIRE Yann PERRON, DELEGUE TITULAIRE Christophe NICOLAS, DELEGUE SUPPLEANT Philippe JUMEAUCOURT, DELEGUE SUPPLEANT

ABSENTS EXCUSES

CA SAINT-GERMAIN BOUCLES DE SEINE	Fréderic RAUX, DELEGUE TITULAIRE Achille CHOAY, DELEGUE SUPPLEANT Emmanuel PUISEUX, DELEGUE SUPPLEANT Olivier BACCALA, DELEGUE SUPPLEANT Priscille PEUGNET, DELEGUEE SUPPLEANTE
CCPIF	Jacky JOUBERT, DELEGUE SUPPLEANT
CU GRAND PARIS SEINE ET OISE	Gilles LÉCOLE, DELEGUE TITULAIRE Jean-Pierre DOS SANTOS, DELEGUE TITULAIRE Patrick MEUNIER, DELEGUE TITULAIRE Maryse DI BERNARDO, DELEGUEE TITULAIRE Fabrice LEPINTE, DELEGUE SUPPLEANT Catherine ARENOU, DELEGUEE SUPPLEANTE

Pouvoirs : *Néant*

Communauté non représentée : CCPIF

Assistaient à la séance :

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys

Madame Carole BUHOT, Responsable des relations partenariales et du pilotage de la performance

Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Monsieur Nicolas REQUIER, Directeur Général Délégué SUEZ RV Energie Ile-de-France, Grand Est et Bourgogne Franche-Comté

Madame Chloé BOITARD, Responsable de l'UVE AZALYS, SUEZ RV Energie

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20261016-241013-10-DE
Date de télétransmission : 16/10/2026
Date de réception préfecture : 16/10/2026

Communauté Urbaine	:	**1**
Communauté d'Agglomération	:	**1**
Communauté de communes	:	**1**
QUORUM	:	**9**
Délégués présents	:	***13 de la délibération n° 261013-1 à n°261013-5*** ***12 de la délibération n°261013-6 à 261013-12***
Pouvoirs	:	**/**
Délégués comptant pour le vote	:	***13 de la délibération n° 261013-1 à n°261013-5*** ***12 pour les délibérations n°261013-6, n°261013-7, n°261013-8, n°261013-9, n°261013-11 et n°261013-12*** ***11 pour la délibération n°261013-10 (1 abstention)***

SI VALOSEINE / CS –261013-10

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20261016-241013-10-DE
Date de télétransmission : 16/10/2026
Date de réception préfecture : 16/10/2026

OBJET : MARCHE SID26H RELATIF A L'ORGANISATION, LA COORDINATION ET L'ANIMATION DES VISITES PEDAGOGIQUES DES INSTALLATIONS DU SYNDICAT VALOSEINE - SIGNATURE

RAPPORTEUR : Christine ALLIBERT-FUMINIER, 1ère Vice-présidente

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1414-1 et L. 1414-2 ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la consultation lancée selon la procédure d'appel d'offres ouvert en vue de la passation du marché relatif à l'organisation, la coordination, la gestion administrative et l'animation des visites pédagogiques des installations de traitement et de valorisation des déchets de VALOSEINE ;

VU le rapport d'analyse des offres établi à l'issue de la consultation ;

VU la décision de la Commission d'appel d'offres réunie le 13 octobre 2026 ;

CONSIDÉRANT que VALOSEINE organise des visites pédagogiques de ses installations de traitement et de valorisation des déchets, notamment du centre de valorisation énergétique AZALYS à Carrières-sous-Poissy et du centre de valorisation matières VALOPÔLE Matières à Triel-sur-Seine ;

CONSIDÉRANT que le précédent marché relatif à l'organisation et à l'animation de ces visites est arrivé à son terme le 30 juin 2026 et qu'il convient de disposer d'un nouveau cadre contractuel permettant d'assurer ces prestations sur plusieurs années scolaires ;

CONSIDÉRANT que VALOSEINE a engagé une consultation n°SID26H selon la procédure d'appel d'offres ouvert afin de conclure un nouveau marché relatif à l'organisation, la coordination, la gestion administrative et l'animation des visites pédagogiques de ses installations de traitement et de valorisation des déchets ;

CONSIDÉRANT que ce nouveau marché est conclu pour une période initiale courant de sa notification au 30 juin 2027 et pourra être reconduit trois fois, pour une durée maximale allant jusqu'au 30 juin 2030 ;

CONSIDÉRANT que le marché comporte une part forfaitaire relative notamment aux prestations de coordination, de planification, de gestion administrative et de suivi des visites, ainsi qu'une part à prix unitaires exécutée par bons de commande, sans montant minimum et dans la limite des montants maximums fixés pour chaque période d'exécution ;

CONSIDÉRANT que la Commission d'appel d'offres, réunie le 13 octobre 2026, procédera au choix de l'attributaire du marché conformément aux dispositions applicables ;

CONSIDÉRANT qu'il appartiendra, à l'issue de cette procédure, au Président de signer le marché avec l'opérateur économique désigné par la Commission d'appel d'offres ;

LE COMITÉ,

Après avoir entendu les explications de sa Vice-présidente et en avoir délibéré, **à l'unanimité (1 abstention),**

AUTORISE le Président à signer le marché relatif à l'organisation, la coordination, la gestion administrative et l'animation des visites pédagogiques des installations de traitement et de valorisation des déchets de VALOSEINE avec l'opérateur économique désigné attributaire par la Commission d'appel d'offres du 13 octobre 2026, dans les conditions résultant de son offre et des pièces contractuelles du marché.

DIT que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits aux budgets concernés.

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20261016-241013-10-DE
Date de télétransmission : 16/10/2026
Date de réception préfecture : 16/10/2026

AUTORISE le Président à accomplir les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Saint Germain en Laye, le 16 OCT. 2026

Transmis en préfecture et affiché le 16 OCT. 2026

Pour Extrait Conforme

Michel LEPERT
Secrétaire de séance

François DAZELLE
Président du Syndicat Intercommunal

Signé électroniquement par:

A Saint-Germain-en-Laye

La présente délibération ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.